

VERTIKAL-FLEX PRO PG 100

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ORGANIQUE SOUPLE ET IMPERMÉABLE (APPARENCE ENDUIT) TRÈS RICHE EN RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement de finition souple du système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX** à base de résines acryliques à double réticulation conforme au DTU 42.1 et à la norme NF EN 1062-1.

FINITION : **ASPECT PETITS GRAINS / PETIT GRANITÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL***. Dans le nuancier Façades VERTIKAL*, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NF T 34-722 - Classe I1 à I4

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₅S₃V₂W₃A₂à₅C₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,88 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 85 %
- Taux volumique d'extrait sec : 71 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 4 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL-FLEX PRO PG 100 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.



VERTIKAL®
REVÊTEMENTS DE FAÇADES

© CB Evolution - VERTIKAL® 2003 - v.10.2024

→ PROPRIÉTÉS

- Excellente résistance à la fissuration, y compris à basse température, souple et évite le retour du faïençage, des microfissures et des fissures.
- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Imperméable aux pluies battantes et excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Couche de finition moins encrassante que les systèmes classiques.
- Aspect grains serrés mat grâce à sa formulation à base de charges minérales.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42.1 et à notre cahier des charges avant l'application des primaires **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Se référer au fascicule "Descriptif du système d'imperméabilité et d'étanchéité", paragraphe 1 "Travaux neufs ou de rénovations".
- Mise en oeuvre à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire) ou projection au pistolet pâteux à godet de type EUROPRO AC-65-G EUROMAIR à l'aide d'un compresseur 8 bars.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.
- Dans le cas d'une forte pollution industrielle ou végétale environnante, il est recommandé d'ajouter au **VERTIKAL-FLEX PRO PG 100** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et bien malaxer avant application. Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

CONSOMMATION

- 1,7 à 1,9 kg/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.

SÉCHAGE (variables suivant données ci-dessous)

- Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")
- Sec : 8 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

